1 – L'Église, ou Il y a un seul corps et un seul Esprit – Éph. 4:4

Le Seigneur Jésus, avant sa mort comme après sa résurrection, avait déclaré à ses disciples la promesse du Père, savoir, celle de l'autre Consolateur qui devait venir – donné par le Père et envoyé par le Fils (Jean 14 ; 15 ; 16). « Il vous est avantageux que moi je m'en aille : car si je ne m'en vais le Consolateur ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai ». Ils avaient abandonné toutes choses pour Jésus ; et Jésus avait été pour eux plus – beaucoup plus – que toutes choses. Et maintenant il était sur le point de s'en aller. Qu'y avait-il qui pût convertir une telle perte en un gain positif ? La présence, après ce moment-là, du Saint Esprit envoyé du ciel. Il est évidemment impossible d'appliquer cette portion des Écritures et d'autres passages de cette nature, à aucune autre chose que la présence personnelle du Saint Esprit. On trouve dans d'autres passages d'amples déclarations quant à des effets et des manifestations de sa puissance ; mais tel n'est point ici le sujet ; et on ne pourrait concevoir aucune puissance spirituelle qui pût l'emporter sur la consolation d'avoir Jésus avec eux. Mais l'Esprit fut promis personnellement ; non seulement la consolation, mais le Consolateur lui-même, celui qui pouvait être dépeint comme enseignant, rappelant à la mémoire, rendant témoignage, et convainquant ; celui qui désormais et pour toujours agirait dans les disciples et avec eux ; celui qui descendit du ciel après que le Seigneur y fut monté, et qui occupe la place de ce dernier, sur le fondement d'une rédemption accomplie, au milieu de ceux qui confessent le nom de Jésus et qui attendent son retour. Quand le Seigneur était ici-bas, lui seul pouvait parler de son corps comme étant le temple de Dieu (Jean 2). Mais maintenant après qu'il a porté la colère de Dieu, et annulé par la mort la puissance de Satan, il pouvait, avec justice, étant à la droite de Dieu, envoyer de là le Saint Esprit qui avait été promis, pour habiter dans les fidèles sur la terre. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous » (1 Cor. 3:16) ?

Ainsi donc, *en principe*, la descente de l'Esprit promis devait suivre de près le départ de Jésus ; et *de fait,* ce fut lorsque Jésus prit sa place et s'assit, comme l'homme glorifié dans le ciel, que l'Esprit fut envoyé ici-bas. Le Seigneur, avant son ascension, étant assemblé avec les disciples, « leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, laquelle, (dit-il), vous avez ouïe de moi : car Jean a baptisé avec de l'eau ; mais vous serez baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours » (Act. 1:4, 5). Le chapitre suivant rapporte l'accomplissement de la promesse au jour de la Pentecôte. Le Consolateur fut donné ; la troisième personne de la Trinité était maintenant, d'une manière permanente, présente en eux, aussi réellement que la seconde personne avait été avec eux avant de monter au ciel. Le Saint Esprit était le grand témoin de la glorification de Jésus dans le ciel, comme sa présence dans les disciples en était le nouveau et merveilleux fruit.

Nions-nous les opérations de l'Esprit de Dieu depuis le commencement ? En aucune manière. La création, la providence et la rédemption, parlent toutes de lui. Sa puissance se déclare dans chaque sphère des voies de Dieu, et la pénètre. Qui est-ce qui se mouvait sur le dessus des eaux ? Qui est-ce qui plaidait avec les hommes avant le déluge ? Qui est-ce qui remplit Betsaleël d'intelligence et de science pour toute sorte d'ouvrage ? Qui est-ce qui rendit Moïse capable de porter le fardeau d'Israël, et d'autres, d'y participer avec lui ? Par qui Samson agit-il ? Par qui Saül prophétisa-t-il ? Ce fut par l'Esprit de l'Éternel. Et de même que, dans les premiers temps de l'histoire nationale d'Israël, son bon Esprit instruisit ce peuple, de même aussi le prophète put donner cette assurance au pauvre résidu qui était retourné : « la parole de (l'alliance) que je traitai avec vous, quand vous sortîtes d'Égypte, et mon Esprit demeurent au milieu de vous ». Y en avait-il qui fussent régénérés ? Ils étaient nés de l'Esprit ; et les actes saints et bénis de la foi, chez les anciens qui reçurent témoignage, étaient, sans contredit, les résultats de ses opérations. Sous ces rapports, les voies de Dieu sont encore et demeurent nécessairement les mêmes. Jésus ne mit nullement de côté la nécessité de l'intervention de l'Esprit. Il en proclame la nécessité comme une vérité fixe et immuable : – « Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu ». Mais la vie, la paix et la relation d'enfant (bien qu'elles soient toutes communiquées et connues par l'opération efficace du Saint Esprit) ne sont, dans aucun sens, la présence du Consolateur. Les disciples possédaient ces privilèges avant l'ascension du Seigneur Jésus. Ces privilèges sont donc entièrement distincts de la promesse du Père, que les disciples *ne* possédaient *pas*, et que nul *ne* posséda *jamais,* ni ne pouvait posséder, jusqu'à ce que Jésus fût glorifié (Jean 7:39). La présence du Consolateur est évidemment la bénédiction distinctive depuis la Pentecôte. On n'en avait jamais joui avant, quoique l'Esprit eût agi, et eût agi à salut, pour ce qui concerne les croyants dans tous les temps.

Mais quand Jésus se fut assis dans le ciel prenant sa place comme le Chef haut élevé, le Saint Esprit fut envoyé ici-bas, non pas uniquement pour la bénédiction des croyants individuellement, mais dans le but de les assembler pour être un seul corps ici-bas. C'est là, et c'est uniquement là, ce que l'Écriture appelle « l'Église de Dieu » ; et son unité, qui dépend du baptême du Saint Esprit, est « l'unité de l'Esprit ». Matt. 16:18, est le premier passage du Nouveau Testament où l'on trouve le mot « Église » (c'est-à-dire assemblée). Il en est parlé là non seulement comme d'une chose non manifestée et non organisée, mais comme d'une chose qui n'existait point encore. Elle n'était pas bâtie, et ne se bâtissait pas encore[1]. « Sur ce rocher je *bâtirai* mon Église » ; et il faut ob-

[1] Le savant évêque Pearson, dans son ouvrage bien connu « Exposition du Credo » (vol. 1, p.536, etc, Éd. D'Oxford, 1797), eut l'intelligence de discerner, et la candeur d'avouer, que notre Seigneur, quand il parle pour la première fois de l'Église, « la

server que cette Église est mentionnée comme entièrement distincte du royaume des cieux, dont les clefs (et non celles de son Église) sont ce que le Seigneur promit de donner à Pierre.

Mais quoique l'unité de l'Église comme le corps de Christ, ne doive être parfaitement manifestée que dans l'administration de la plénitude des temps, quand Dieu réunira en un « toutes choses dans le Christ, tant les choses qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre » (Éph. 1:10), toutefois l'intention de Dieu était qu'il y eût un témoignage rendu à cette unité, produit et manifesté par la puissance du Saint Esprit dans ce « seul corps » sur la terre. Quand l'apôtre parle des saints comme devant « être édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu par l'Esprit », ce n'était pas une chose idéale, ni une chose future qui ne devait s'accomplir que dans le ciel. C'était un fait actuel, présent, effectué ici-bas par le Saint Esprit envoyé du ciel. D'après cela nous lisons : « afin que la sagesse de Dieu, si diversifiée dans ses formes, soit *maintenant* donnée à connaître aux principautés et aux autorités, dans les lieux célestes *par l'assemblée* » (Éph. 3:10). Et quant à « l'unité de l'Esprit », que les saints devaient s'appliquer à garder, où existait-elle, sinon sur la terre ? Les saints étaient là, et là aussi les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs, donnés par Christ lui-même qui était « monté au-dessus de tous les cieux » ; c'est là que se continuent le perfectionnement des saints, l'œuvre du service, et l'édification du corps de Christ. C'est sur la terre que nous rencontrons la tromperie des hommes, « (leur) habileté à user de voies détournées pour égarer » (Éph. 4:14) ; et c'est là que nous croissons « en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ ; duquel *tout le corps* bien ajusté et lié ensemble par chaque jointure de fournissement, produit l'accroissement du corps pour l'édification de soi-même en amour, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure » (Éph. 4:16). C'est dans ce monde, et dans ce monde seulement, que « tout le corps, fourni et bien uni ensemble par des jointures et des liens, croît d'un accroissement de Dieu » (Col. 2:19) ; de même que c'est ici assurément que l'Esprit veut que la paix de Christ préside dans nos cœurs, « à laquelle aussi vous avez été appelés en un seul corps » (Col. 3:15).

De même, dans Rom. 12:4, 5, l'apôtre écrit à des saints, qui, comme les Colossiens, n'avaient jamais été visités par lui, et qui, par conséquent, à vue humaine, n'étaient liés avec lui d'aucune façon particulière : « Comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même action, ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun réciproquement les membres l'un de l'autre ». Il s'agit évidemment non pas d'un lien qui allait être établi, mais d'une relation déjà existante. Les saints sont liés comme membres, non à *une* Église locale, mais à *l'*Église, *au* corps de Christ (Act. 2:47) ; bien que, d'un autre côté, si quelqu'un n'est pas en communion avec l'assemblée des membres de Christ, dans le lieu où il réside, il ne peut y avoir pour lui aucune communion avec eux dans aucune autre localité.

D'un autre côté, aucun langage ne peut être plus explicite que celui de 1 Cor. 12. « Mais un seul et même esprit opère toutes ces choses, distribuant à chacun en particulier (ces dons) comme il lui plaît. Car de même que le corps est un, et a plusieurs membres, mais que tous les membres de ce seul corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'*un seul Esprit* pour (être) *un seul corps,* soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés pour l'unité (d')*un seul Esprit* ». La composition de ce « seul corps » dépend du baptême du Saint Esprit. Nous sommes baptisés de lui, pour être du corps de Christ, Juifs, Grecs, esclaves ou libres ; il n'y a point de différence. Jésus exerce ses droits célestes. Il baptise du Saint Esprit ; et ceux qui sont ainsi baptisés deviennent immédiatement et d'une manière spéciale le champ de la présence et des opérations de l'Esprit – le corps de Christ. Les diversités de dons, de services, et d'opérations, n'auront pas lieu dans le ciel. Leur province, c'est l'Église sur la terre. C'est ici que la manifestation de l'Esprit est donnée à chacun (c'est-à-dire dans l'Église) « en vue de l'utilité ». C'est le « seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chaque membre ses dons comme il lui plaît ». Car les membres qui sont plusieurs, ne constituent qu'un seul corps – « nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour (être) un seul corps ». L'importance de ces dernières paroles sera mieux appréciée, en leur comparant Act. 1:4, 5, et particulièrement la clause : « Vous serez baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours ». Les disciples étaient des croyants au moment où ces paroles furent prononcées. Ils avaient la vie, et ils l'avaient en abondance. Jésus, l'Esprit vivifiant, avait soufflé en eux et leur avait dit : « Recevez l'Esprit Saint » (Jean 20). Il leur avait aussi ouvert « l'intelligence pour entendre les Écritures » (Luc 24). Mais aucune de ces choses n'est le baptême du Saint Esprit. La Pentecôte fut premièrement témoin de l'accomplissement de la promesse du Père. Alors, et non auparavant, les croyants furent baptisés du Saint Esprit. Mais c'est ce baptême qui introduit dans le « seul corps » et qui le forme. C'est l'Esprit ainsi présent et baptisant – qui commença, qui organisa, et qui recrute le corps de Christ. De là vient que, comme une chose qui coïncide avec le baptême du Saint Esprit, nous trouvons

mentionne comme une chose qui n'existait pas encore, mais devait exister plus tard, comme dans les paroles qu'il adressa au grand apôtre : « Tu es Pierre, et sur ce rocher je bâtirai mon assemblée » ; mais quand le Seigneur fut monté au ciel, et que le Saint Esprit fut descendu ici-bas, quand Pierre eut converti trois mille âmes, qui furent ajoutées aux cent vingt disciples, alors il y eut une Église… car après cela nous lisons que « le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés. Notre Sauveur promit donc qu'une Église serait bâtie, et cela par une promesse faite avant sa mort ; après son ascension, et ensuite de la prédication de St Pierre, nous trouvons une Église bâtie ou constituée, laquelle était d'une nature capable d'un accroissement journalier ». Bien plus, à la page 508, il cite à la marge, Act. 7:38, et Héb. 2:12, comme des exemples de l'emploi qu'on rencontre quelquefois de ce mot, à peu près comme dans les Septante, pour désigner l'assemblée du peuple de Dieu sous la loi (c'est-à-dire d'Israël), et, par conséquent, comme devant réellement se traduire par la congrégation, ici comme dans l'Ancien Testament. Les efforts qu'on a faits, en s'appuyant sur un texte comme celui de Act. 7, pour montrer que « l'Église de Dieu », dans le sens propre et complet du mot, existait sous l'Ancien Testament, avant même que notre Sauveur l'eût promise, sont une preuve singulière des effets aveuglants du préjugé.

une première mention dans la Parole de Dieu, de ce nouveau corps et de la relation de membre de ce corps. Quels que fussent les privilèges (et il y en avait beaucoup) qui existaient auparavant, ce qui est appelé d'une manière distinctive dans la Bible « l'Église de Dieu », apparut ici-bas, comme la conséquence du fait que le Saint Esprit envoyé du ciel, habitait dans les saints et les avait baptisés, Juifs ou Grecs, pour être un seul corps.

L'apôtre s'adresse, sans doute, à l'Église de Dieu qui était à Corinthe, et il est bien clair que le Nouveau Testament parle fréquemment d'assemblées dans telle ou telle localité, c'est-à-dire, d'Églises (comparez Rom. 16:1, 5 ; Gal. 1:2, 22 ; Col. 4:15, 16 ; 1 Thess. 1:1 ; 2:14, etc). Mais outre cela, Act. 2:47 ; 1 Cor. 10:32 ; 12:28 ; 15:9 ; Éph. 1 ; 2 ; 3, etc. ; Col. 1 ; 1 Tim. 3:15, sont des exemples d'un autre sens, qui a la portée la plus importante, comme on peut le voir dans les épîtres de Paul : c'est-à-dire que ces passages montrent l'Église, comme formant un corps ici-bas, d'une étendue aussi vaste que le baptême de l'Esprit. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul des passages auxquels on vient de faire allusion, cette société ou corporation entière, dans laquelle l'Esprit demeurait et opérait, était l'assemblée en laquelle Dieu a placé des apôtres, des prophètes, des docteurs, etc. Certainement il était impossible de dire qu'il avait placé tous ceux-là dans l'assemblée de Corinthe ; et l'on ne soutiendra pas non plus qu'il doit les placer dans l'Église universelle, rassemblée dans le ciel. Il y a donc un sens étendu de l'expression « Église », dans lequel l'unité est affirmée quant à tous les membres de Christ existant à une même époque dans le monde, quelles que soient les distances qui séparent leurs corps ; et cela, en vertu du fait que le seul et même Esprit les a baptisés pour être un seul corps. Le corps de Christ, comme le corps naturel, est susceptible d'accroissement ; mais, comme dans le corps naturel l'identité subsiste lorsque les anciennes particules ont fait place à de nouvelles, ainsi le corps de Christ est toujours le corps, quels que soient les changements dans les membres en particulier. L'Esprit, qui, par sa présence, a communiqué l'unité au commencement, conserve l'unité par sa propre présence, en sa fidélité. Il fut donné pour demeurer avec les disciples à toujours.

Pour conclure, l'expression, « l'Église », ne signifie pas l'assemblage de diverses sociétés coordonnées (encore moins de sociétés opposées), mais un seul corps, le corps de Christ, un seul corps, possédant les mêmes privilèges, la même vocation et la même responsabilité sur la terre, et attendant la même gloire dans le ciel comme l'Épouse de Christ. Si un homme avait été baptisé de l'Esprit, il était rendu par là membre de l'Église de Dieu ; s'il avait un don, ce don devait être exercé selon la proportion de la foi, pour le bien de tout le corps : il s'agit de ministère et de membres, non pas appartenant à *une* Église, mais appartenant à l'Église ; chaque jointure appartenant au corps entier, et le corps entier à chaque jointure.

Comme Israël autrefois ne fut pas fidèle à sa vocation, il en est de même de la chrétienté maintenant. Le Gentil n'a pas persévéré dans la bonté de Dieu, et n'a, par conséquent, point d'autre perspective que d'être coupé, quand le temps convenable en sera venu selon la sagesse de Dieu (Rom. 11). Mais, de même qu'autrefois ceux d'entre les Juifs qui craignaient Dieu, demeurèrent attachés aux anciens oracles révélés aux Juifs, la joie et l'obligation du croyant aujourd'hui sont tout à fait analogues. Si les Catholiques et les Protestants ont été, en diverses manières et dans diverses mesures, infidèles à la Parole et à l'Esprit Saint ; si de toutes parts on a perdu de vue la position scripturaire de l'Église de Dieu, quant au principe, et si on l'a reniée dans la pratique, il devient plus obligatoire encore, pour la gloire du Seigneur, que ceux qui le craignent et qui aiment son nom, cherchent aussitôt et sous tous les rapports, à éviter le mal dominant qui leur est connu, et à se soumettre sans aucune réserve à la volonté révélée de Dieu. Rien ne peut justifier la persévérance dans un péché connu. Et si Dieu a donné le nom du Seigneur Jésus, non seulement pour le salut, mais encore comme le centre de son assemblée sur la terre, en ce que la présence et les opérations de l'Esprit sont reconnues dans cette assemblée, comment qualifier tout autre base d'union, sinon comme une rivalité et une rébellion, que tout chrétien est tenu de désavouer ? Quelle est donc notre ressource, et quelle est la manière dont le Seigneur y a pourvu ? « Où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Matt. 18:20).

L'Écho du témoignage, vol.5, p.421-431